

COMPTE RENDU

Webinaire de lancement du réseau régional
De Lutte contre la Précarité Énergétique (RRLPE)
21 octobre 2024

Rappel du cadre de mise en place du réseau

Ce réseau fait suite au Réseau Régional Energie et Précarité (RREP) mis en place entre 2008 et 2016 suite à la création du réseau RAPPEL, le Réseau des Acteurs contre la Pauvreté et la Précarité Énergétique dans le Logement.

Co animé par les associations ECOPOLENERGIE et LOUBATAS ainsi que par le centre Norbert Elias (CNRS HESS), il a permis d'éditer un guide présentant les différents visages de la précarité énergétique, la liste des acteurs régionaux et les actions phares en PACA.

Depuis 2016, la réglementation a changé, de nouveaux acteurs et dispositifs ont vu le jour. Pourtant la précarité énergétique n'a jamais été aussi présente en région. La transition écologique quant à elle ne peut se faire en laissant les plus précaires de côté, elle doit être juste et solidaire.

Le réseau qui voit le jour aujourd'hui s'inscrit dans le cadre des mesures nationales des Pactes de solidarité et des contrats locaux de solidarité qui entendent lutter contre la précarité énergétique en prêtant une attention particulière sur le repérage des situations, la réalisation de diagnostics complets et la mise en place de solutions concrètes.

Le Pacte se décline localement dans un rassemblement d'acteurs d'où l'importance de ce réseau qui entend décroïsonner le monde de l'habitat et du social en

rassemblant ses acteurs pour trouver des réponses concrètes à des problématiques locales.

L'objectif de ce réseau est de mettre en avant des dispositifs performants en région et leurs référents afin de ne plus perdre de temps lorsque l'on souhaite :

- Améliorer ses pratiques,*
- Trouver des solutions à des questionnements précis,*
- Mettre en place de nouvelles actions.*

Présents lors du webinaire du 21 octobre 2024:

32 participants

Animatrices :

Yolande ESKENAZI, Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du Préfet de la région PACA,

Anne-Claire BEL, Vice-Présidente déléguée à la Transition écologique de la CRESS PACA.

Pourquoi former les professionnels ?

- Pour mieux identifier les habitants en situation de précarité énergétique (lors d'entretiens ou de visites à domicile)
- Pour pouvoir donner des conseils utiles (conseils pratiques sur les économies de charges, la possibilité de s'inscrire dans un dispositif, les aides financières disponibles)

Se former pour lutter plus efficacement contre la précarité énergétique, c'est :

- Mieux comprendre les motifs d'une situation de précarité énergétique et donc pouvoir agir en amont en évitant des situations de surconsommation
- Faciliter l'accès aux droits (comment obtenir le chèque énergie, comment demander à son bailleur de réaliser des travaux pour se mettre en conformité avec le critère énergétique du décret décence, quelles aides financières pour les propriétaires qui veulent rénover)

APPORT DES PARTICIPANTS

Les professionnels doivent se former pour pouvoir mieux répondre aux besoins des habitants.

Yolande Eskenazi évoque l'importance de la prise en compte des dépenses contraintes dans le budget et l'intérêt des relayer vers les points conseils qui « proposent des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés de gestion budgétaire. Ils accompagnent les personnes qui souhaitent améliorer la gestion de leur budget, faire face à une situation financière difficile ou anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle. Ils visent à prévenir le surendettement et à favoriser l'éducation budgétaire. »

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/point-conseil-budget-pcb>

En parallèle, l'ALEC souligne le fait qu'il serait intéressant qu'une veille soit réalisée en région sur les compétences des collectivités en terme de lutte contre la précarité énergétique et le contenu précis des dispositifs locaux mis en place.

Sur le territoire des Alpes de Haute Provence, Energ'éthique 04 conseille de s'adresser plus précisément à Alte Provence pour obtenir des renseignements sur les aides financières disponibles en matière de rénovation énergétique.

EDF Solidarité évoque l'application EDF et moi qui est un bon outil pour suivre sa consommation et qui devrait faire l'objet de communication des professionnels auprès de leurs publics accompagnés.

La question du reste à charge est ensuite brièvement abordée en terme de frein majeur à la lutte contre la précarité énergétique.

Intervention des témoins sur le sujet

TEMOIN N°1 :

Nathalie BOUVET :

EDF

Correspondante partenariat solidarité

Contact : nathalie.bouvet@edf.fr

Témoignage :

Prendre du temps à se former c'est gagner du temps pour plus tard.

EDF Solidarité propose des sessions de formation et/ou information et/ou échange aux professionnels et collectivités. Les modules sont construits différemment en fonction des publics présents.

Les thématiques sont diverses.

Pour pouvoir bénéficier d'une formation (gratuite), il faut contacter le référent EDF solidarité local (cf PowerPoint EDF ci joint).

Les formations durent entre 2h et 2h30. Il est possible d'adapter la durée pour intervenir au cours de réunions d'équipe/ de service.

Le seuil d'accueil des participants est fixé à environ 20-25 personnes.

TEMOIN N°2 :

Djamal AMEZIANE:

Compagnons Bâtisseurs Provence

Contact: Catherine PETIT: c.petit@compagnonsbatisseurs.eu, 06 77 23 02 99

Témoignage :

La formation proposée par l'association est plus technique. Elle est complémentaire à celle d'EDF et permet aux participants de savoir comment repérer à domicile des ménages en situation de précarité énergétique en prêtant attention au bâti, à ses équipements et aux usages des habitants.

Elle est gratuite sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée car financée par le Pacte des solidarités dans le cadre de la plateforme de lutte contre la précarité énergétique mise en place sur ce territoire.

Elle peut être dispensée sur d'autres territoires moyennant une participation financière.

APPORT DES PARTICIPANTS

Pour LVD Environnement, il faudrait que des formations mettent en avant la pratique de l'aller vers

(« quand le ménage a dit oui, c'est gagné »). Il est rappelé que sur le site du réseau RAPPEL on peut trouver l'ensemble des formations disponibles en région.

Energ'éthique 04 informe avoir réalisé sur le département des Alpes de Haute Provence des formations à destination des acteurs communaux, principalement des élus en charge des affaires sociales.

DOCUMENTS/ SITES A CONSULTER

- Formations qualifiantes :

Accompagner les personnes en grande précarité tant sur un plan social que technique dans la rénovation énergétique de leur logement telle est la mission de l'accompagnateur ensemblier solidaire.

<https://www.emploi-environnement.com/news/stop-exclusion-energetique-anah-accompagnateur-ensemblier-solidaire-808.html#:~:text=%C2%AB%20Le%20r%C3%B4le%20de%20l'accompagnateur,logement%20le%20temps%20des%20travaux.>

- Formations pour les non qualifiantes et gratuites

<https://www.precarite-energie.org/sensibilisation-a-la-precarite-energetique-formation-en-ligne-du-rappel-1560/>

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/precarite-energetique-comprendre-et-agir/>
MOOC du 18 nov 2024 au 25 jan 2025

VOUS SOUHAITEZ AVOIR PLUS D'INFORMATIONS SUR UN DES SUJETS

ABORDES, N'HESITEZ PAS A PRENDRE CONTACT AVEC NOS TEMOINS !

A l'issue de l'intervention des 4 témoins, le sujet du prochain webinaire est discuté. Il est choisi collectivement et portera sur « le reste à charge »

PROCHAIN WEBINAIRE

Lundi 18 novembre 2024

De 13h30 à 14h30

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 396 131 406 004

Code secret : GMZXPL

Thématique : Le reste à charge